Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 36 (1990)

Heft: 13

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la Suisse

AU FIL DES JOURS

Novembre

- * Les PTT concluent un accord avec les services postaux d'Allemagne. Les arrondissements d'Aarau, de Zurich et de Bâle pourront engager des frontaliers d'origine allemande. On espère ainsi résoudre le problème de manque de main-d'œuvre d'un côté et de chômage de l'autre.
- * Il y a un mois qu'Elio Erriquez et Emanuel Christen, délégués du C.I.C.R. au Liban, ont été enlevés. On ne sait toujours pas pour quels motifs.
- * Le mouvement scout suisse se convertit à l'habillement unisexe. Les couleurs choisies : louve-teaux et petites ailes, bleu clair ; éclaireurs et éclaireuses, kaki ; pionniers et corvées, rouges ; quant aux routiers, guides, chefs et cheftaines, ils seront vêtus de vert foncé.
- * Le Front patriotique, groupe néonazi, ne trouve rien de mieux à faire que d'attaquer le centre cantonal pour demandeurs d'asile de Steinhausen (ZG).
- * Afin de venir en aide aux femmes en difficulté, le canton de Bâle-Ville augmente l'effectif de son corps de police par l'engagement de vingt femmes.
- * Le Conseil Fédéral ne profitera pas de la réforme du régime financier pour introduire la TVA; aucune des variantes examinées ne lui semble convaincante.
- * En quelques mois, les taux hypothécaires ont augmenté de 5 à 7 %, soit 40 % de charges en plus pour les propriétaires.
- * Robert Badinter, Président du Conseil Constitutionnel se

déplace à Lausanne pour assister aux délibérations du Tribunal Fédéral. Il désire voir comment fonctionne notre Haute-Cour.

- * La première « maison suisse pour les refoulés » (requérants d'asile) ouvre ses portes à Côme (Italie).
- * Une frontière cantonale va se modifier. Le Laufonnais bernois vote et décide de se rattacher au demi-canton de Bâle-Campagne.
- * Le Conseiller National Jean-François Leuba demande au Conseil Fédéral de prévoir un moment de silence et d'arrêt de toutes les activités, dans l'ensemble du pays, à l'occasion des manifestations du 700° anniversaire de la Confédération. Ce moment privilégié manifesterait l'unité du peuple suisse et sa cohésion nationale.
- * Un bastion féminin tombe. Les « renseignements, vous désirez ? » n° de téléphone : 111, engagent trois apprentis masculins. Il paraît qu'un jeune homme travaille depuis un an déjà au 112 (les dérangements) et on ne le savait pas...
- * La Chambre d'accusation du Tribunal Fédéral cite Elisabeth Kopp à comparaître pour violation du secret de fonction.
- * Allemagne de l'Est : le Conseil Fédéral se dit impressionné par « la puissance de la population, sa résolution et son calme, face à des autorités jusqu'alors très sévères et très dures ».
- * Une petite agence genevoise annonce son intention de mettre sur pied une vente aux enchères de morceaux du Mur de Berlin.
- * Le Conseil d'Etat genevois exige que les propriétaires de locaux



laissés vides pendant plus de trois mois les remettent sur le marché du logement dans les plus brefs délais.

- * L'Université de Fribourg célèbre son centième anniversaire. A cette occasion, treize titres de docteur honoris causa sont remis.
- * L'Exécutif de la Ville de Zurich envisage la possibilité de procurer aux toxicomanes un local où se piquer.
- * Une proposition qui visait à verser, avant décembre 1989, une 13e rente AVS à tous les bénéficiaires de rentes AVS/AI est rejetée par la Commission pour la sécurité sociale du Conseil National.
- * Le professeur Otto Eugster, de l'Université de Berne, en est convaincu. Des fragments de Lune sont tombés sur la terre il y a quelque 100'000 ans. Nouvelle question : la terre héberge-t-elle des fragments venus de Mars ?
- * La Déclaration de Berne lance une action : une cinquantaine de personnes empruntent chacune 1'000 frs.s aux grandes banques qu'elles ne rembourseront que si celles-ci trouvent une solution juste aux problèmes de remboursement de la dette du tiers monde. Dans le cas contraire, ces 50'000 frs.s seront versés à des organisations caritatives.

- * L'Union des Producteurs Suisses propose d'envoyer les excédents de la récolte de 1989 de céréales panifiables en Pologne au lieu de les déclasser en blé fourrager.
- * Préoccupé par les répercussions sociales et économiques de l'effet de serre, le Conseil Fédéral met sur pied un groupe de travail interdépartemental sur l'évolution du système climatique.
- * Nestlé, multinationale veveysanne, se prépare à entrer, incessamment, dans le cercle des multinationales réalisant plus de 50 milliards de chiffre d'affaires annuel.
- * A Zurich, débordements lors d'une manifestation contre la situation du logement. Les dégâts atteignent 200'000 frs.s.
- * La Commission fédérale des banques est chargée d'enquêter sur la forte baisse des bourses survenue le 16 octobre dernier.

- M. Adolf Ogi essaie de transmettre à ses homologues européens le message du ferroutage.
- * Naissance de la Fondation Suisse pour la Promotion de la Santé. Celle-ci se donne pour but d'encourager et de financer des campagnes de prévention de la maladie sur le plan national.
- * A Berne, l'URSS et la Suisse signent un accord de collaboration dans le domaine de l'environnement.
- * Votations fédérales : l'armée soupire de soulagement. L'initiative qui voulait la supprimer est rejetée par 64,4 % des votants. Quant à la vitesse sur les routes et les autoroutes, on en reste au statu quo : 80/120 km/h. La participation au scrutin est la plus forte depuis 15 ans : 68,6 %.
- * Drame de l'alcool. A Fribourg, un requérant d'asile turc est tué par un jeune Suisse de 17 ans.

- * Le sous-marin Forel de l'océanologue vaudois Jacques Piccard s'immerge dans le lac de Lugano. Il sondera les profondeurs du bassin de Ceresio afin d'en déterminer les sédiments, la microbiologie, la faune et la flore.
- * Durant l'année brassicole 1988/1989 le Suisse a bu 69,9 litres de bière.
- * Si les Suisses devaient réélire les membres du Conseil Fédéral, c'est au tessinois Flavio Cotti qu'iraient 70 % des suffrages. Delamuraz : 66,9 % ; Felber : 63,7 %. Les latins viennent en tête selon le sondage réalisé pour le mensuel Bilanz.
- * Le Conseil Fédéral ne renoncera ni à la vignette autoroutière ni à la taxe poids lourds.
- * Présidence du Conseil National : Victor Ruffy est élu par 162 voix sur 178 bulletins valables.

(Suite de la page 6)

LA SUISSE EST-ELLE LA PATRIE DES ANARCHISTES ?

autorité en soi. Ce n'est qu'une interprétation ou respectivement une délégation de la volonté commune. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles la Réforme a trouvé un terrain d'élection de choix en Suisse. De quoi s'agissait-il sinon d'une volonté de retour aux sources de l'autorité et d'une préférence pour l'obéissance éclairée et non aveugle.

La liberté, pas l'anarchie!

En résumé, l'épithète anarchiste, avec ce qu'il signifie de refus de toute autorité et de tout état ne s'applique pas bien aux Suisses. Elle s'appliquerait mieux aux Français.

Les Suisses sont grands amateurs d'Autorité et d'Etat. Mais ils aiment tellement l'autorité qu'ils sont très exigeants vis-à-vis d'elle. Ils ne savent bien respecter que des autorités... respectables, et contestent aussi systématiquement que possible toutes celles qui leurs paraissent mal fondées. Et sur ce plan, ils se méfient de celles de leur propre pays et plus encore de toutes les autres dont les conditions d'élaboration leur paraissent encore plus discutables.

Ils ne font par là que précéder et prolonger les conclusions de Stanley Milgram dont les expériences à Yale il y a une trentaine d'année ont si bien montré comment les individus les plus obéissants pouvaient désobéir à une autorité qui commence à se fendiller.

Conclusion: Contestez, désobéissez, pétitionnez, amendez, chers compatriotes, remettez en cause les ordres mal établis et ne culpabilisez pas, ce sont vos chromosomes rouges et blancs qui se manifestent!!

Philippe Alliaume